

Notice descriptive d'accessibilité simplifiée destinée exclusivement aux Établissements Recevant du Public EXISTANTS de 5^{ème} catégorie À SIMPLE REZ-DE-CHAUSSÉE

Chaque rubrique doit être renseignée dans les cadres prévus à cet effet et correspondre au projet ou à la situation rencontrée.

La mention « sera conforme » n'est pas suffisante puisqu'il est attendu une description des actions.

Indiquer « Sans objet » si la rubrique n'est pas concernée.

1 – DEMANDEUR (bénéficiaire de l'autorisation)

NOM, prénoms : _____

Pour les personnes morales, nom du représentant légal ou statutaire : _____

2 – ÉTABLISSEMENT

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT OU ENSEIGNE : _____

COMMUNE D'IMPLANTATION : _____

2- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT (avant/après travaux ou actions de mise en accessibilité)

Prestations proposées

Que vient-on faire dans l'établissement ? Quelles sont les activités proposées ? Temps de présence moyen de la clientèle ?

Surface ouverte au public (en m²) : _____

3- DESCRIPTIF DE L'ÉTABLISSEMENT ET DES TRAVAUX OU ACTIONS DE MISE EN ACCESSIBILITÉ ENVISAGÉS

4- DESCRIPTIF DES SOLUTIONS PROPOSÉES

1. Locaux ne pouvant être rendus accessibles

Si des locaux ne sont pas accessibles à certains usagers en raison de leur handicap, les décrire, lister les prestations concernées et indiquer les raisons de cette inaccessibilité. Formuler une demande de dérogation si nécessaire.

2. Cheminements extérieurs

Si l'établissement ne débouche pas directement sur le domaine public, indiquer notamment la largeur du cheminement, sa pente, la nature du revêtement, son mode d'éclairage, le matériau de guidage envisagé...Ce cheminement doit permettre de rejoindre l'établissement depuis l'espace public et depuis la ou les places de stationnement dédiées à l'établissement.

3. Stationnement

Indiquer si du stationnement est dédié à l'établissement, le nombre de places adaptées, leur largeur (3,30m minimum), leur longueur (5m + 1,20m si stationnement en bataille ou en épi), leur signalisation...

L'établissement dispose-t-il d'un parking privé ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui combien de places au total ? _____ Combien d'adaptée(s)  _____

Place(s) crée(s) ☐ Place(s) existante(s) ☐

Dimensions de la place adaptée ? _____ X _____

Quels panneaux et marquage au sol signalent la place adaptée ? _____

4. Entrée de l'établissement

Indiquer notamment la largeur du cheminement, sa pente, la nature du revêtement, son mode d'éclairage, le matériau de guidage envisagé...

Si un trottoir dessert l'établissement, quelle en est sa largeur ? _____

L'entrée comporte-t-elle une ou plusieurs marches ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui quelle est la hauteur totale à franchir ? _____

La mise en place d'un plan incliné est-elle envisagée ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, le plan incliné est fixe ☐ ou amovible ☐

Longueur : _____ largeur : _____ pourcentage (hauteur / longueur) _____ %

Matériaux : _____

Hauteur mise en place d'une sonnette ? _____

Largeur de la porte d'entrée ? _____

Si partie vitrée importante, indiquer quel dispositif est prévu pour en permettre le repérage : _____

5. Accueil du public

L'objectif est de permettre aux usagers circulant en fauteuil roulant de passer les genoux sous le mobilier et aux personnes de petite taille de se trouver de face pour remplir un document, régler ses achats...

Le mobilier d'accueil ou de caisse présente-t-il

- un vide en partie inférieure permettant aux utilisateurs de fauteuil roulant de passer les genoux ? ☐ Oui ☐ Non
- une tablette ? ☐ Oui ☐ Non Si oui, rabattable ☐ ou fixe ☐

Quelles en sont les dimensions :

- hauteur du plateau supérieur : _____
- hauteur du vide inférieur : _____
- largeur du vide inférieur : _____
- profondeur du vide inférieur : _____

Si présence d'une boucle d'induction magnétique, indiquer la marque et le modèle : _____

6. Circulations intérieures horizontales

Indiquer la largeur des couloirs et autres circulations notamment entre mobilier (présentoirs, tables...).

7. Portes utilisables par le public

Indiquer les largeurs de passage utile des portes battantes ou coulissantes (portes ouvertes à 90 °) ;

8. Commandes utilisables par le public

Si des commandes sont utilisables par le public (interphone, visiophone, sonnette, interrupteur...) indiquer leur hauteur d'implantation et leur distance par rapport à un angle rentrant ou obstacle. Indiquer leur coloris par rapport au mur support.

9. Sanitaires

Indiquer le type de barre d'appui utilisée et sa hauteur d'implantation, la hauteur de cuvette, le type de lave-mains et de robinetterie prévus...

Nb de sanitaires ouverts au public _____ dont adaptés  _____
Nb d'urinoirs _____ Hauteurs _____

10. Établissements ou installations recevant du public assis

Indiquer les prestations proposées, le nombre total de places non adaptées, le nombre de places adaptées...

Prestations proposées : _____

Existe-t-il des tarifications différentes selon la place assise ☐ Oui ☐ Non

Nombre total de place assises : _____ nombre de places adaptées ☞ : _____

11. Établissements disposant de locaux d'hébergement

Indiquer le nombre de chambres ou locaux à sommeil non adaptés, de ceux adaptés, les dimensions des lits mis à disposition, et, si des cabinets de toilettes sont intégrés aux chambres adaptées, leurs dimensions et les caractéristiques des équipements (barres d'appui, siège, patère, siphon de sol...)

Nombre de chambres au total : _____ dont adaptées ☞ _____

12. Établissements ou installations comportant des cabines ou espaces à usage individuel

Indiquer le nombre total de cabines d'essayage, de déshabillage, de douche, de soins... non adaptées et adaptées, les caractéristiques des équipements présents (barres d'appui, siège, patère, siphon de sol...) et leur répartition par sexe si séparées.

Nombre de cabines ou espaces à usage individuel au total : _____ dont adaptées ☞ _____

13. Registre public d'accessibilité

Indiquer si un registre public d'accessibilité est d'ores et déjà disponible dans l'établissement

Si oui quel en est le format – papier, numérique, internet (indiquer l'adresse internet de consultation)

Si le personnel a été formé à l'accueil des personnes handicapées

Date et signature du demandeur,

DEMANDE DE DÉROGATION

(Remplir une demande par motif de dérogation)

Mise en garde : l'octroi d'une dérogation ne dispense pas le demandeur de respecter l'ensemble des règles non dérogées

Motif dérogatoire invoqué :

☐ **Impossibilité technique liée**

- ☐ aux caractéristiques du terrain (pente trop importante...) ;
- ☐ à la présence de constructions existantes (manque de recul suffisant...) ;
- ☐ au classement de la zone de construction (PPRI, PPRT...) ;
- ☐ aux difficultés ou contraintes du bâtiment avant travaux (mur porteur...).

☐ **Conservation du patrimoine** (joindre l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France).

☐ **Disproportion manifeste entre les améliorations apportées**

- ☐ et leurs coûts (joindre les devis d'entreprise) ;
- ☐ et leurs effets sur l'usage du bâtiment (simuler l'impact qu'auraient les travaux sur le bâtiment) ;
- ☐ sur la viabilité de l'établissement (joindre l'analyse de viabilité produite par la CCI et pour les non ressortissants, les 3 dernières liasses fiscales accompagnées des devis d'entreprise) ;
- ☐ du à une rupture de la chaîne de déplacement (démontrer que l'usager en fauteuil roulant n'a pas pu entrer dans l'établissement et que l'aménagement d'un équipement spécifique à cette forme de handicap deviendrait inutile).

☐ **Désaccord de la copropriété** (joindre le procès-verbal de la copropriété faisant mention explicite de ce désaccord).

Justifications de la demande, argumentaire (en complément des plans, joindre tout élément que vous jugerez utile telles que photographies, devis, simulations...).

Si mission de service public, mesures de substitution proposées

Date et signature du demandeur